

20250523 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/64756/lhebergement-est-sature-depuis-des-mois--a-mayotte-quelque-400-migrants-africains-vivent-dans-un-camp>

Actualités



(Photo d'illustration) Les exilés ont construit des abris de fortune similaire dans le camp de Tsoundzou 2. Ici, le camp de Cavani avant son démantèlement. Crédit : Daniel Gros / LDH

L'hébergement est "saturé depuis des mois" : à Mayotte, quelque 400 migrants africains vivent dans un camp

Par [Romain Philips](#)

Dans la forêt à Tsoundzou 2, au sud de Mamoudzou, le chef-lieu de Mayotte, quelque 400 migrants africains vivent dans un camp de fortune. Ils sont principalement originaires de RDC, de Somalie ou encore du Rwanda.

Depuis fin février, des centaines de migrants vivent dans un camp dissimulé dans la forêt près de Tsoundzou 2, à [Mayotte](#). Ils sont "quelque 400 personnes", indique une source locale à InfoMigrants.

Certains vivent dans des tentes fournies par des organisations humanitaires, d'autres sont abrités sous des cabanes faites de branches et de bâches. Les conditions de vie sont rudimentaires dans ce campement. "Il n'y a pas de toilettes, de médicaments ou de nourriture en quantité suffisante", [raconte un exilé à Mayotte la 1ere](#).

La sécurité est, elle aussi, préoccupante. Des tensions peuvent éclater à cause des conditions de vie et du manque de ressources. Les exilés sont aussi victimes de violences et rackets. Dans les camps à Mayotte, "les Africains ne dorment que d'un œil. La violence peut arriver à tout moment", racontait l'an dernier [une exilée burundaise à InfoMigrants](#). La justice Une enquête a par ailleurs été ouverte pour un viol commis dans le camp de Tsoundzou 2.

A lire aussi

["C'est une chasse à l'homme" : à Mayotte, la détresse des migrants africains s'accentue](#)

Ici, la quasi-totalité des migrants présents sont originaires d'Afrique des Grands Lacs (République démocratique du Congo, Rwanda, Burundi) et d'Afrique de l'Est (Somalie). On retrouve notamment des primo-arrivants "n'ayant pas pu déposer de demande d'asile à cause

du blocage de la préfecture" - [le collectif des citoyens de Mayotte 2018 a bloqué](#) pendant plusieurs semaines le bureau des étrangers de la préfecture de Mayotte, mouvement qui a pris fin lundi 19 mai.

Dans le camp de Tsoundzou 2, on compte aussi des demandeurs d'asiles sans solution d'hébergement et des déboutés du droit d'asile, tout comme des personnes ayant obtenu le statut de réfugié mais "qui ne parviennent pas à quitter le territoire et qui restent dans des situations de précarité, parfois sans hébergement", ajoute cette source.



Le CRA de Mayotte. Crédit : Romain Philips

Ces exilés sont ballottés de lieux de vie en lieux de vie depuis le passage du cyclone Chido. Fin décembre, les migrants avaient trouvé refuge dans les collèges de Kwalé et Bamana, transformés en centre d'hébergement d'urgence. Ils en ont été évacués en janvier pour permettre la rentrée scolaire.

Ils avaient ensuite établi un premier camp à Tsoundzou, en face du centre d'hébergement de l'association Coallia. C'est suite à l'évacuation de ce dernier camp mi-février - qui avait permis la mise à l'abri d'une centaine de personnes - qu'ils ont pris place dans la forêt où ils se trouvent aujourd'hui. À l'époque, 180 personnes étaient présentes, selon l'arrêté d'expulsion de la préfecture.

"L'offre actuelle en place d'hébergement ne suffit pas"

Cette situation met en lumière la saturation du secteur de l'hébergement. Sur l'île, tous les dispositifs, du 115 aux lieux pour demandeurs d'asile en passant par l'hébergement d'urgence, sont "saturés et suroccupés depuis de longs mois", faute de nouvelles places et de financements.

Et le passage du cyclone Chido, le 14 décembre dernier, n'a fait qu'aggraver la situation en endommageant "30 à 40% du parc d'hébergement". Pour autant, la consigne est de "garder tout le monde à l'abri, dans des logements dont certains sont très dégradés", précise une source proche du dossier à InfoMigrants. "Et nous sommes sollicités pour ouvrir des places complémentaires, en lien notamment avec le camp de Tsoundzou", ajoute-t-elle, évoquant une "situation très tendue".

A lire aussi

[Mayotte : restreindre le droit du sol, pour quels effets ?](#)

De son côté, la préfecture de Mayotte pousse les murs. Elle a réquisitionné "du 24 février au 23 août 2025" le village relais de Coallia, un lieu d'hébergement et d'insertion où sont notamment logés des demandeurs d'asile et des réfugiés. Considérant "l'arrivée massive de

demandeurs d'asile ou réfugiés" et le fait que "l'offre actuelle en place d'hébergement ne suffit pas", il est nécessaire "d'utiliser au-delà de leur capacité d'accueil réglementaire" les lieux existants, précise l'arrêté de réquisition publié le 12 mai.



Le président français Emmanuel Macron à Mayotte mardi 22 octobre. Crédit : capture d'écran / Reuters.

En déplacement sur l'île le 22 avril dernier, le président de la République avait évoqué une immigration qui a "changé", estimant qu'elle "s'est doublée d'une immigration qui vient du continent africain et qui accroît les difficultés". Selon les chiffres de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) pour l'année 2024, plus de 2 500 demandes d'asile ont été déposées à Mayotte l'année dernière. Ce nombre "continue de baisser sensiblement" mais cela s'explique par les "fermetures contraintes des services préfectoraux qui ont affecté l'activité d'enregistrement des demandes d'asile" et pas forcément par la baisse du flux migratoire, précise l'Ofpra.

D'après les chiffres de 2023 de Solidarité Mayotte, l'organisme en charge de l'asile sur l'île, "les ressortissants africains du continent représentent la majorité des demandes d'asile". Et selon le rapport accompagnant le projet de loi de Refondation de Mayotte - actuellement en cours d'étude au Parlement - dans les centres de rétention, la présence d'exilés d'Afrique continentale "a presque quintuplé, passant de 151 en 2021 à 725 en 2023".

A lire aussi

[À Mayotte, Emmanuel Macron promet un "mur de fer" contre l'immigration irrégulière](#)

L'immigration d'Afrique continentale reste toutefois extrêmement minoritaire par rapport à celle venant des Comores, dont le nombre exact est inconnu. Selon le rapport sénatorial, les Comoriens représentent 97% des placements en centre de rétention. Et d'après l'Insee, sur 321 000 habitants officiellement recensés en 2024, la moitié sont des étrangers, dont environ 50% sont en situation irrégulière.